

---

rités égyptiennes l'assurance que le Gouvernement canadien s'emploiera par tous les moyens à accroître les échanges commerciaux, à mettre à la disposition des acheteurs égyptiens, à des conditions compétitives, des marchandises et des services en provenance du Canada, et à faciliter la participation de notre industrie au développement économique de l'Égypte.

Mais l'Égypte demeure un pays en voie de développement, exposé aux remous des marchés internationaux, cherchant à établir sa base industrielle et à étendre l'infrastructure de sa société afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de leur permettre de donner leur mesure. Le Gouvernement canadien estime que les Égyptiens bénéficieront considérablement des efforts multilatéraux qui tendent actuellement à améliorer le système économique mondial. Avec l'appui du peuple canadien, le Gouvernement canadien a constamment augmenté durant les dernières années son aide économique aux pays en voie de développement.

J'ai fait connaître au ministre des Affaires étrangères, M. Fahmy, que dans le cadre de la nouvelle stratégie à l'égard du développement international publiée au Canada en septembre dernier, le Gouvernement canadien examine actuellement la possibilité d'accorder, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), un appui bilatéral, d'ordre technique et financier, à des projets égyptiens de développement. Cet appui pourrait être concerté avec celui d'autres de façon bilatérale ou multilatérale. Un domaine pourrait être un programme d'électrification de l'Égypte. En outre, j'ai autorisé l'ACDI à faire une contribution d'un million de dollars au fonds spécial du programme des Nations Unies pour le développement en vue de la reconstruction de la région du Canal de Suez.

Pour faire suite à nos entretiens, j'ai invité les autorités de la République arabe d'Égypte à envoyer une mission économique au Canada, afin que des fonctionnaires des deux pays examinent les moyens de faire avancer la coopération pour le développement.

Avant de terminer, permettez-moi de dire quelques mots sur le conflit au Moyen-Orient. La politique du Canada à l'égard de ce différend complexe et tragique tend à l'équilibre et à l'objectivité. Elle repose également sur des principes. La mise en oeuvre de cette politique a parfois suscité des doutes de chaque côté. Voilà une symétrie qui nous paraît assez rassurante.

Je tiens donc à souligner que notre souci de l'objectivité ne vient pas de ce que nous hésitons à prendre parti, mais plutôt de notre conviction qu'il ne servirait à rien de jouer pour la galerie. Cela,